

Rapport public Parcoursup session 2025

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis EFASUP VILLEURBANNE - Formation professionnelle - Assistant juridique (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis EFASUP VILLEURBANNE - Formation professionnelle - Assistant juridique (Bac +2) - en apprentissage (47897)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis EFASUP VILLEURBANNE - Formation professionnelle - Assistant juridique (Bac +2) - en apprentissage (47897)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	49	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	MOYGEN	Moyenne générale de la dernière année d'enseignement suivie	Essentiel
	MOYPROG	Progression des moyennes des deux dernières années d'enseignement suivies	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	METHODE	Méthode de travail	Très important
	REDAC	Qualités rédactionnelles	Essentiel
	ENTRETIEN ORAL	Capacités à l'oral	Important
Savoir-être	AUTONOM	Autonomie	Très important
	IMPLIC	Implication	Essentiel
	DISCRETION	Discrétion, secret professionnel	Essentiel
	COMMU	Communication	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	CAPACITE	Capacité à réussir dans la formation	Essentiel
	TRAVAIL	Capacité et envie de travailler	Essentiel
	COHERENCE	Cohérence du projet	Très important
	CONNAISSANCES	Connaissance des exigences de la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Il n'y a pas de critères éliminatoires relatifs au parcours de formation, en revanche, au delà des notes et du niveau, les absences et retards injustifiés ainsi que les appréciations de comportement sont prises en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen des bulletins, tests et entretien. Chaque candidat retenu sur dossier bénéficie d'une réunion d'information et est reçu individuellement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En apprentissage, il est essentiel de construire un projet professionnel défini et de choisir une formation en adéquation avec ce projet.

Si cela est nécessaire, nous vous aidons à clarifier ou affiner ces points lorsque nous vous recevons individuellement puis, une fois admis, nous vous accompagnons dans votre recherche d'entreprise.

Cette formation exige une appétence préalable pour le droit.

En 2026, nos formations seront complétées par un module sur l'intelligence artificielle. Aucun pré requis n'est demandé pour accéder à ce module.

Les critères essentiels pour être admis dans notre établissement : votre sérieux et votre implication.

Signature :

Jean-Luc PREHER,

Chef d'établissement de l'établissement Organisme
de formation-Centre de formation d'apprentis
EFASUP VILLEURBANNE